

Prévention des risques liés à l'activité physique IBC – MAC

Mis à jour le 4 mai 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Être titulaire du certificat acteur
PRAP IBC

Public visé

Tout public

Rythme

Temps plein

Durée en centre

7 heures

Validation

Certificat acteur PRAP IBC valable
24 mois

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un nouveau certificat acteur PRAP IBC valable 24 mois. Ce certificat pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences d'Acteur PRAP » (MAC) d'une durée de 7 heures. Ces formations (initiale et MAC) sont assurées par un formateur certifié faisant partie d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS.

Entrée-sortie permanente

Non

RNCP/RS : -

Objectifs professionnels

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Observer et analyser ses propres situations de travail Identifier les facteurs de risques
- Proposer et transmettre des pistes d'amélioration en lien avec l'analyse des risques liés à l'activité physique

Contenu

- Échange de pratiques autour des analyses et propositions de pistes d'amélioration mises en place dans l'entreprise des participants
- Actualisation des méthodes d'analyse des situations de travail
- Analyse sur le terrain d'une situation de travail réelle
- Actualisation et échanges autour des situations pratiques de travail des participants

Modalités pédagogiques

- Formation interactive à partir du vécu des stagiaires
- Alternance entre théorie et mises en situation pratique
- Travail sur cas concrets rencontrés par les stagiaires

Profil des intervenants

Formateur habilités PRAP, INRS, CARSAT

Tous nos formateurs ont été validés par la DAFPIC (Délégation Académique à Formation Professionnelle Initiale et Continue), par délégation du Recteur de l'Académie Nancy-Metz. Leurs compétences pédagogiques sont vérifiées par les inspecteurs de l'Éducation nationale – Formation Continue. Ils ont l'expérience de la pédagogie pour adultes et l'habitude de travailler avec des groupes hétérogènes.

Les plus

Taux de satisfaction

100%

Réussite aux examens

90,2%

Insertion professionnelle

/

Délais et modalités d'accès

–

Poursuite de parcours

Prévention des risques liés à l'activité physique IBC – MAC

Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois, il est d'une durée de 7 heures minimum pour un groupe de 10 personnes

La formation PRAP IBC s'intègre dans la démarche globale de prévention à travers des actions concertées entre les différents partenaires de l'entreprise. Le salarié devient un acteur de sa propre prévention et un maillon important dans sa structure pour contribuer aux objectifs de diminution des risques liés aux troubles musculo-squelettiques et des maladies professionnelles, de l'amélioration des situations de travail.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Est
- 11 rue Jean-Baptiste Dumaire BP 61165
57215 SARREGUEMINES Cedex
- greta-lorraine-est@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 98 96 00